

Table des matières

Gestion des paiements	3
Principe général	3
Obligation de validation de distribution	3
Moyens de paiement disponibles	4
Cagnotte	4
Paiement sur place par carte bancaire	4
Paiement en ligne par carte bancaire	4
Repartir d'un solde existant	5
Le tutoriel complet	5

Gestion des paiements

Principe général

La gestion des paiements dans Cagette.net se fait dans une logique de “compte adhérent” avec un solde par adhérent, comme dans un système comptable.

L'idée est que chaque commande ou paiement de l'adhérent donne lieu à la création d'une opération positive ou négative sur le compte de l'adhérent : Une commande crée un débit sur le compte de l'adhérent (il est redevable de telle somme) et le paiement d'une commande crée un crédit sur son compte.

Votre objectif en tant que coordinateur de groupe sera de **maintenir des soldes à zéro** avec vos adhérents. Un solde à zéro veut dire que l'adhérent n'a pas de dettes envers le groupe, et que le groupe n'a pas de dette envers cet adhérent.

Si le solde de l'adhérent est positif, cela veut dire qu'il a de l'argent en réserve auprès du groupe (“un avoir” issu d'un trop payé, ou juste pour provisionner en avance son compte).

Si le solde de l'adhérent est négatif, cela veut dire qu'il doit de l'argent au groupe.

Dans l'onglet “membres”, un bouton “Solde des adhérents” permet d'avoir une vue d'ensemble des soldes des membres de votre groupe.

Les étapes de validation d'une commande :

Obligation de validation de distribution

Afin de confirmer les paiements sur place et le contenu des commandes et assurer le bon fonctionnement de la plateforme, [les distributions doivent être validées](#) par le coordinateur du groupe.

Ainsi, si les 4 dernières distributions n'ont pas été validées, l'accès aux commandes sera rendu impossible. Voici l'écran affiché côté administrateur à cette occasion.



Moyens de paiement disponibles

Une fois les paiements activés, un menu apparaît pour vous permettre de sélectionner les moyens de paiements que vous souhaitez proposer à vos adhérents :

- Chèques
- Liquide
- Virements
- Paiement par carte bancaire sur place (si vous avez un terminal de paiement)
- Cagnotte
- Paiement en ligne par carte bancaire ([nous consulter](#))

Cagnotte

Payer avec sa "cagnotte" permet d'enregistrer une commande sans payer tout de suite. Le système de solde de Cagette garde une trace de l'achat et l'adhérent doit équilibrer son solde de temps en temps en faisant un chèque mensuellement par exemple.

Si l'option "*autoriser les cagnottes négatives*" n'est pas cochée, l'adhérent doit d'abord créditer son compte afin de pouvoir faire ses commandes.

ATTENTION : CE MODE DE PAIEMENT NE PEUT ÊTRE ACTIVÉ EN MÊME TEMPS QUE LES AUTRES POUR DES RAISONS DE CONFLITS DE FONCTIONNEMENT DE NOS BASES DE DONNÉES

Paiement sur place par carte bancaire

Si vous disposez d'un terminal de paiement électronique (TPE) sur votre lieu de distribution, vous pouvez enregistrer désormais ce type de paiement.

Paiement en ligne par carte bancaire

Si l'adhérent paye par carte bancaire, il peut directement saisir son numéro de carte (CB, Visa, Mastercard) comme pour n'importe quel achat en ligne. Ce mode de paiement est automatiquement traité et ne nécessite pas d'action de la part du coordinateur comme les virements, le liquide ou les chèques.

Repartir d'un solde existant

Si vous souhaitez passer d'une gestion manuelle à Cagette.net pour la gestion des paiements, vous aurez peut être besoin de reporter les soldes actuels de vos adhérents dans Cagette.

Pour ce faire, aller sur l'historique de paiement de l'adhérent, et saisissez un paiement nommé "reprise de solde". Le montant peut être positif ou négatif en fonction du solde de l'adhérent.

Le tutoriel complet

Version du 23 avril 2020 - intégrations depuis la vidéo : carte bancaire sur place disponible, et interfaces de validation de distribution changées

From:

<https://wiki.cagette.net/> - **Documentation Cagette.net**

Permanent link:

https://wiki.cagette.net/admin:admin_paiements?rev=1673010609

Last update: **2023/01/06 13:10**

